

La MSA au service des territoires

Le régime agricole promeut sa spécificité et son caractère essentiel pour la protection des non-salariés et des salariés, et la cohésion nationale des territoires en œuvrant avec ses élus et en proposant une offre de services dédiée.



977

ÉLUS PARTICIPENT À 77 SESSIONS DE FORMATION EN 2022, EN PRÉSENTIEL OU WEBINAIRE. DEUX NOUVEAUX MODULES, « PARLER DE LA MSA » ET « VIVRE SON MANDAT DE DÉLÉGUÉ », INTÈGRENT L'OUTIL EN LIGNE LES ATELIERS DE L'ÉLU.

13 000

HEURES D'ENGAGEMENT DES ÉLUS SUR L'ACTION COMMUNE.

Les élus en action

Pour les accompagner dans l'exercice de leur mission, animer les territoires, orienter les adhérents, les 13 760 délégués sont épaulés par les équipes de la MSA et bénéficient de formations et d'informations tout au long de leur mandat.

Objectif en 2022 : remobiliser les troupes dont le début de mandat est marqué par la crise sanitaire, et impliquer le réseau autour d'actions et d'outils communs. Ainsi, un nouveau souffle est donné avec le retour des formations en présentiel, tout en continuant à déployer de nouveaux modules d'apprentissage à distance. La newsletter trimestrielle est généralisée et la WebApp commence à être déployée. Grâce à cela, les élus disposent d'informations régulières et peuvent échanger entre eux. Enfin, une grande action nationale sur l'alimentation permet de redynamiser leur engagement et leur visibilité sur les territoires.

Une semaine spéciale alimentation

L'année est marquée par l'organisation d'une action nationale sur le thème de l'alimentation, dans le cadre du plan stratégique MSA 2025. Pour la première fois, les élus bénévoles des 35 caisses de MSA se mobilisent lors d'une semaine spéciale, du 1^{er} au 9 octobre : 2 570 délégués imaginent et participent, avec les animateurs d'échelons locaux, à l'organisation de près de 350 actions partout en France. De la sensibilisation à la consommation de produits locaux et de saison à la prévention santé, en passant par la solidarité alimentaire ou encore l'antigaspillage, les événements très divers permettent de toucher plus de 20 000 participants et d'aller au-devant de la population pour se faire connaître. Un site dédié, elusterritoires.msa.fr, et une campagne multimédias sont lancés pour valoriser l'événement auprès d'un large public. Un succès qui permet de mettre en avant la façon dont ces vigies des territoires ruraux agissent au quotidien pour les adhérents et les habitants, et sur lequel les équipes de la vie mutualiste comptent bien capitaliser.



Rencontre de producteurs à la CCMSA

Les délégués de la MSA Île-de-France invitent cinq producteurs locaux le 4 octobre à la caisse centrale afin de présenter leurs produits et parler de leur métier. L'idée est de sensibiliser leurs collègues aux activités agricoles de la région. Pari réussi puisque les 200 participants apprécient leur diversité et leur originalité. Ils peuvent tester de nouveaux goûts tels que les graines de chanvre ou le sirop de monarde, une plante mellifère comestible, et réviser leurs connaissances avec le jeu de la saisonnalité des fruits et légumes. L'occasion également de partager ses recettes faciles et antigaspi lors d'un concours avec tirage au sort de trois gagnants.



La MSA engagée dans l'habitat inclusif

Depuis de nombreuses années, la MSA est engagée dans le soutien à la création d'habitats partagés et inclusifs. Elle reconnaît en effet l'importance, pour chacun, de disposer d'un chez soi choisi, correspondant à ses attentes et à ses besoins, et connecté à la vie du bourg. L'appel à projets Sites habitat lancé en 2006 a, dès sa création, identifié « *le soutien à des initiatives originales ou à caractère expérimental de logement et d'habitat destinés à des personnes âgées et/ou des personnes handicapées* » comme l'un des cinq thèmes à accompagner. Via cette thématique au succès grandissant (plus de la moitié des projets soumis depuis quelques années), les MSA et la CCMSA soutiennent la création d'habitats inclusifs, sans contrainte sur les contours de ces derniers, pour respecter au mieux les attentes des habitants et les ressources locales, conformément au cahier des charges coconstruit par la CCMSA et des caisses locales. En 2022, une boîte à outils est mise à disposition

des MSA pour consolider leurs connaissances en matière de définition, réglementation, fonctionnement et financement de l'habitat inclusif.

Les Marpa fêtent leur 200^e résidence

La 200^e maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie (Marpa) est inaugurée en août à Préfailles, commune de 1 200 habitants en Loire-Atlantique. C'est la première à ouvrir dans le département. Le concept à but non lucratif est créé par la MSA dans les années 1980 afin de permettre aux aînés de vieillir sur leur territoire. Une réponse innovante et humaine à l'accompagnement du bien vieillir qui fait ses preuves aujourd'hui : 4 700 personnes y sont accueillies, 1 500 professionnels les accompagnent, et 80 projets sont en cours.

Séjours intergénérationnels : ça repart

Après un arrêt forcé dû à la crise sanitaire, les séjours intergénérationnels « Part'âge », reprennent en 2022. Ils sont portés

par l'association de vacances de la mutualité agricole (AVMA), en partenariat avec Agrica, l'association nationale des chèques vacances et les maisons familiales rurales (MFR). Ils permettent à des seniors en situation de fragilité,

Noël solidaire

5 059 dons et 30 206 € récoltés

Pour la troisième année, le groupe MSA s'associe au Secours populaire français afin de mettre en place des collectes et relayer l'appel aux dons qui s'inscrit dans l'opération des Pères Noël verts. Les salariés, les délégués et les ressortissants de la MSA sont invités à effectuer un don financier, de jouets, livres, jeux neufs ou de denrées alimentaires non périssables. L'ambition reste la même : permettre aux enfants, aux jeunes, aux familles, aux personnes âgées ou isolées de fêter Noël et la nouvelle année dans la dignité.

79

FRANCE SERVICES
MSA EN 2022.

accompagnés par un groupe d'élèves en filière médico-sociale, de partir cinq jours dans l'un des villages vacances du réseau AVMA, dans le cadre d'un projet intergénérationnel favorisant les rencontres en amont et après le voyage. Seize séjours ont lieu au cours de l'année, réunissant 305 séniors et 230 jeunes de 10 établissements scolaires, dont neuf MFR et un lycée agricole.

Les France services poursuivent leur déploiement

La MSA est engagée à double titre dans le programme France services. En tant que partenaire national, elle permet à ses adhérents d'être accompagnés dans les 2 500 entités réparties sur l'ensemble du territoire, en complément des points d'accueil MSA. En tant que porteuse de structures labellisées, la MSA gère 79 France services et permet ainsi aux usagers, qu'ils soient ressortissants MSA ou non, d'être accompagnés sur le bouquet de services des neuf partenaires nationaux : la direction générale des finances publiques, le ministère de l'Intérieur (carte grise, permis de conduire, etc.), le ministère de la Justice, La Poste, Pôle emploi, l'assurance maladie, les allocations familiales, l'assurance retraite, le régime agricole.

Sur près de trois millions d'actes réalisés par les France services du territoire concernant les neuf partenaires du programme, près de 4 % des actes concernent la MSA. Les 79 France services portées et co-portées par la MSA réalisent plus de 250 000 actes en 2022.

Parcours d'insertion par l'activité économique : nouvelle formation

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'arrêté du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion attribue une nouvelle compétence à la MSA : celle de pouvoir prescrire un parcours d'insertion par l'activité économique (IAE). Ainsi, au-delà d'orienter vers des structures d'IAE, les travailleurs sociaux peuvent à présent délivrer le pass IAE aux personnes qui répondent aux critères d'éligibilité. Pour accompagner les équipes, une nouvelle formation est proposée. Intitulée « Savoir comment prescrire un parcours d'insertion par l'activité économique », elle est structurée pendant deux journées discontinues (l'une en distanciel et l'autre en présentiel) composées d'apports, de mises en situation, d'échanges d'informations et de retours d'expériences. Elles sont précédées d'une phase d'autoformation basée sur un webinaire.

Pour l'inclusion numérique des travailleurs en situation de handicap.

Après une première expérimentation concluante, le réseau pour l'inclusion de personnes en situation de handicap Solidel est lauréat de l'appel à projets « Handinnov » de l'Agefiph pour son dispositif « Sol'e-inclusion ». Objectif de ce cycle de formation : permettre aux personnes en situation de handicap psychique et/ou mental, et notamment à celles exerçant en Esat et établissements adaptés, d'acquérir les compétences numériques essentielles à leur autonomie, leur accès aux droits et à la diversification de leurs parcours professionnels. Il vise également à aider les professionnels les accompagnant à acquérir les bonnes pratiques en matière de médiation numérique, en tenant compte de leurs besoins spécifiques.